

RCS : AMIENS
Code greffe : 8002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AMIENS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00193
Numéro SIREN : 848 749 214
Nom ou dénomination : GALG

Ce dépôt a été enregistré le 06/03/2023 sous le numéro de dépôt B2023/001379

GALG

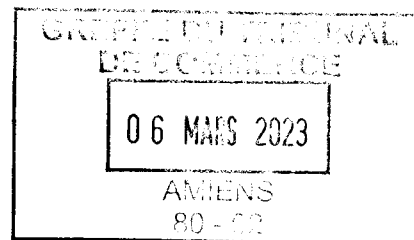
Société par actions simplifiée au capital de 232 000 euros

Siège social : 11 rue Gribeauval

80000 AMIENS

848 749 214 RCS AMIENS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 22 DECEMBRE 2022



DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2022 s'élevant à 106 793,97 € de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice	106 793,97 €
- Un montant correspondant au « Report à Nouveau » créditeur de.....	9 308,99 €
- Soit une somme distribuable de	116 102,96 €
Affectée de la façon suivante :	
- Une somme de	20 290,00 €
au compte de "Réserve Légale", portant celle-ci à 10% du capital actuel	
- Une somme de	29.000,00 €
à la distribution de dividendes.	
En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 1,25€.	
Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux et forfaitaires ou des acomptes non libératoires d'impôts sur le revenu.	
- Une somme de	60.000,00 €
au compte « Autres Réserves »	
- Et le solde, soit	6 812,96 €
au compte « Report à Nouveau »,	

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 29 000,00 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'associé unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,

- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

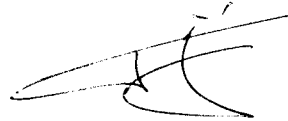
Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués depuis la constitution de la Société ont été les suivants :

Exercice clos le **30/06/2020** : Néant

Exercice clos le **30/06/2021** :

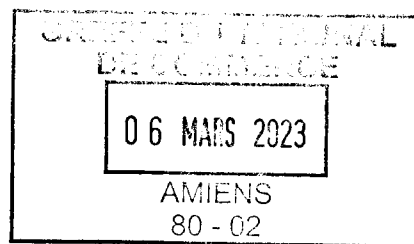
- Dividende global distribué :	34 800 €
soit, par titre :	1,50 €

Certifié conforme
Le Président





Expertise Comptable - Audit - Conseil



GALG

11 rue Gribeauval
80000 AMIENS

**BILAN AU
30 JUIN 2022**

« Copie certifiée conforme »
Monsieur Arnaud FAÏ
Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Arnaud Faï', written over a faint circular stamp.

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/22	Net au 30/06/21
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	3 361	711	2 650	1 065
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	471 000		471 000	231 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	474 361	711	473 650	232 065
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	61 934		61 934	36 671
Etat, Impôts sur les bénéfices				5 266
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	715		715	730
Autres créances	664		664	664
Divers				
Valeurs mobilières de placement	5 000		5 000	
Disponibilités	93 938		93 938	55 557
TOTAL ACTIF CIRCULANT	162 251		162 251	98 888
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	636 611	711	635 900	330 954

Bilan

	Net au 30/06/22	Net au 30/06/21
PASSIF		
Capital social ou individuel	232 000	232 000
Réserve légale	2 910	600
Autres réserves	25 000	25 000
Report à nouveau	9 309	253
Résultat de l'exercice	106 794	46 166
TOTAL CAPITAUX PROPRES	376 013	304 019
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts	223 381	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	223 381	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	677	3 683
Personnel	4 479	1 443
Organismes sociaux	4 753	14 675
Etat, Impôts sur les bénéfices	12 850	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	12 744	6 112
Autres dettes fiscales et sociales	1 003	1 023
Dettes fiscales et sociales	35 830	23 252
TOTAL DETTES	259 887	26 935
TOTAL PASSIF	635 900	330 954

Règles & méthodes comptables

Désignation de la société : SASU GALG

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2022, dont le total est de 635 900 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 106 794 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2021 au 30/06/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 06/09/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles & méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 187	2 173		3 361
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 187	2 173		3 361
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	231 000	240 000		471 000
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	231 000	240 000		471 000
ACTIF IMMOBILISE	232 187	242 173		474 361

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	122	589		711
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	122	589		711
ACTIF IMMOBILISE	122	589		711

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 63 313 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	61 934	61 934	
Autres	1 378	1 378	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	63 313	63 313	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	48 000
Total	48 000

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 232 000,00 euros décomposé en 23 200 titres d'une valeur nominale de 10.00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 259 887 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	223 381	33 476	137 126	52 779
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	677	677		
Dettes fiscales et sociales	35 830	35 830		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	259 887	69 983	137 126	52 779
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	240 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	16 619			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
CHARGES SOCIALES - CHARGES A PAYER	1 371
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	522
Total	1 893